

BIBLIOGRAPHIE

Les Explosifs dans les Mines. *Etude pratique de leur emploi et de leur réglementation*, par L. MARTEL, ingénieur civil des Mines, professeur d'Exploitation des mines à l'Ecole des Maîtres-Mineurs d'Alais. Préface de M. DOUGADOS, inspecteur général des Mines.

In-8° de VII-183 pages, avec 52 figures.

Prix (majoration comprise) 12 fr.

(H. DUNOD et E. PINAT, Editeurs,
47 et 49, Quai des Grands-Augustins, Paris, VI^e.)

Voici un excellent manuel de vulgarisation; depuis une vingtaine d'années, la question des explosifs dans les mines est particulièrement à l'ordre du jour; les travaux entrepris dans les divers pays ont fait l'objet de multiples publications; l'ingénieur spécialisé en la matière doit les posséder, mais le livre de M. Martel résume d'une façon substantielle, sans prétention et avec méthode, l'état de nos connaissances d'après les derniers travaux publiés (études et expériences de Liévin, Frameries, de la commission française du grisou, etc.)

L'auteur étudie successivement l'emploi des explosifs en général, les explosifs utilisés en milieux non sujets à explosion, les explosifs pour mines poussiéreuses ou grisouteuses; il consacre ensuite un chapitre spécial au tirage des mines par l'électricité, un autre au transport et à la conservation des explosifs; enfin un dernier chapitre renforce les notions essentielles sur la fabrication et l'encartouchage des explosifs de mines.

Une abondante bibliographie renseigne, après chaque chapitre, les publications d'expression française relatives à la matière et permet au lecteur, désireux d'approfondir tel ou tel sujet, de se reporter aux ouvrages originaux.

A propos des explosifs pour mines grisouteuses et poussiéreuses l'auteur signale que, pendant la guerre, le nitrate d'am-

moniaque devant être réservé à la fabrication des explosifs de guerre, l'administration française a été conduite à autoriser provisoirement l'usage d'explosifs *nouveaux* appelés carbites.

Les compositions données reproduisent les dosages bien connus des carbonites, auxquelles il est difficile d'attribuer le caractère de nouveauté.

Les extraits de règlements français contenus dans le recueil sont accompagnés de considérations en expliquant l'origine, l'esprit et le but, chose qui rend la lecture beaucoup plus facile.

AD. B.

Le Mouvement des Combustibles minéraux sur les Voies navigables belges. *Etude économique et cartes*, par A. DELMER, ingénieur principal des Mines. (A. DENIS-NARCISSE, éditeur des *Annales des Mines*, à Bruxelles.) vi-93 pages, 6 figures, 2 cartes en couleurs, hors-texte.

Prix (majoration comprise). 9 fr.

Les transports des combustibles par bateaux ont pris, en Belgique, une grande importance et ont accentué la caractéristique du marché charbonnier belge.

Le charbon allemand, importé par le Rhin en quantité toujours croissante, alimentait les fabriques de coke du nord du pays et les usines à gaz de nos grandes villes. Les importations des Pays-Bas, de la France et même celles de la Grande-Bretagne n'avaient guère la même importance.

Les producteurs belges, moins favorisés que les étrangers par la navigation intérieure, ont perdu une grande partie du marché national et doivent de toute nécessité trouver des débouchés à l'étranger, en France notamment. Les marchés lointains ne peuvent guère être atteints que par les voies navigables mais les canaux de la France, accessibles à des bateaux ne dépassant pas 300 tonnes n'offrent pas autant d'avantage que la navigation rhénane. Nos charbonnages n'expédient que peu de charbon par les voies navigables. Quelques améliorations de nos canaux et surtout le groupement des producteurs permettraient de tirer un meilleur parti de la navigation.

Sur les marchés lointains, nos charbonnages rencontraient la

concurrence des allemands dont les bateaux de houille transitaient de plus en plus à travers notre pays.

La guerre a transformé la situation. Le déficit en charbon de la France est considérable; quand les industries auront repris une activité normale et avant que les charbonnages du Nord soient restaurés, les importations françaises atteindront 40 millions de tonnes par an. La Grande-Bretagne qui essayera de reprendre ses exportations lointaines de houille pour abaisser le fret des matières premières importées ne sera pas en état de suppléer entièrement à l'insuffisance de la France. C'est en Allemagne qu'il faudra chercher du charbon. Ces importations seront la réparation pour la dévastation des houillères du Nord et le paiement de l'indemnité de guerre.

Les voies navigables belges serviront plus encore qu'avant la guerre au transit vers la France, mais nous pouvons bénéficier de cette situation, d'abord en écoulant en France nos charbons classés et lavés de grande valeur et en retenant les charbons industriels allemands; ensuite en développant la fabrication du coke en traitant des houilles allemandes parfois en mélange avec certains de nos charbons menus.

Telles sont les conclusions de l'étude sur laquelle nous appelons l'attention de nos lecteurs et qui revêtent, à l'heure actuelle, une importance considérable. Espérons qu'elles seront prises en très sérieuse considération par les pouvoirs publics et les intéressés. Cette étude vient à son heure, alors que le relèvement de notre industrie et la restauration économique du pays font l'objet des plus vives préoccupations de nos dirigeants; félicitons M. Delmer de sa collaboration à cette grande œuvre nationale.

Bruxelles, 23 mars 1919.

J. LIBERT,
Directeur général des Mines.